

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 4 AVRIL 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PV de Séance

L'an deux mille vingt-trois et le 4 avril à Loriol-du-Comtat, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BORGO, Maire,

Date de convocation : 28 mars 2023

Nombre de membres élus : 23

Nombre de membres convoqués : 23

<u>Présents</u>: ARCHANGE Serge, REY Pascale, MATHIEU Brigitte, FREUND Daniel, ALARCOS Antoine, BONFILS Guylaine, BRESSY Pierre, BOUIX Margaux, CAMPS Christophe, COSTE Christian, DAVIN Carole, DUBOEUF Sandrine, DUBOEUF Frédéric, GHILARDI Olivier, FLAMAND Sylvie, LE PÊCHEUR Evelyne, MATHIEU Guy, PEREZ-FISSEUX Séverine, VANDERSTEEN Laure.

<u>Absent(s) ayant donné procuration</u>: Christelle HATCHERIAN à Guylaine BONFILS <u>Absent(s) excusé</u>:

Absent(s): Jacqueline DELMOTTE, Fabien ULPAT

Secrétaire de séance : Evelyne LE PÊCHEUR

Nombre de votants : 21

Début de séance : 18H35

Examen du procès-verbal de la séance du 7 mars 2023 : adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION

Point A: Délibération N°04042023-012

Vote des taux d'imposition

Rapporteur: M. Gérard BORGO

Délibération adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION

Point B: Délibération N°04042023-013:

Vote du Budget des écoles Rapporteur : M. Gérard BORGO

Délibération adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION

Point C: Délibération N°04042023-014:

Vote des subventions aux associations et au CCAS Rapporteur : M. Gérard BORGO

Délibération adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION

Point D: Délibération N°04042023-015:

Vote du BP 2023

Rapporteur: M. Serge ARCHANGE

Délibération adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION

Point E: Délibération N°04042023-016:

Vote de la gratuité du repas de printemps pour les enfants Rapporteur : M.Gérard BORGO

Délibération adoptée à l'unanimité

Séance levée à 20h45

La secrétaire de séance Evelyne LE PÊCHEUR Le Maire Génard BORGO